

LA PRATIQUE D'EMPRUNT GAGÉ SUR LES RÉCOLTES DE LA SAISON (VITA) DANS LE DÉPARTEMENT DE NYA

Mbaïramadji DJEPATAMIAN
mdjepatamian@gmail.com
Doctorant en Sociologie
UNIVERSITE DE BANGUI

Submitted: 2023-09-23

valued: 2023-11-09

validated: 2023-12-30

RESUME :

L'emprunt gagé sur les récoltes de la saison constitue une nouvelle stratégie récurrente de gestion de la soudure dans le département de Nya par les paysans. En effet, cette nouvelle approche de gestion de soudure développée par les acteurs agricoles est copiée par les paysans travers la méthode d'appui aux producteurs agricoles de l'ONG américaine dénommée Volunteers In Technical Assistance (VITA). Cette pratique est détournée de son objectif premier qui permettait de doter les producteurs agricoles en moyens financiers et matériels. Elle est devenue une pratique usurière qui ruine plutôt les producteurs.

L'enjeu déterminant qui affecte cette pratique de l'emprunt gagé sur la récolte de la saison de façon inattendue est la condition de variation climatique et de la dégradation des terres, car même si la production agricole de la saison est mauvaise, le paysan doit s'acquitter de sa dette ou il serait contraint à rembourser devant les autorités avec un intérêt moratoire. Cependant, l'emprunt gagé sur les récoltes de la saison devient un moyen spéculatif des produits agricoles par les créanciers qui prennent les produits de la récolte à moindre coût et les revendent à prix exorbitant sur les marchés locaux. Par conséquent, cette pratique de VITA est un élément constitutif de la vulnérabilité alimentaire et la détérioration de la cohésion et de la solidarité paysanne dans cette zone de production agricole hautement dépendante de la pluviométrie instable.

Mots-clés: Agriculture paysanne, pratique VITA, variation climatique.

THE LOAN PLEDGED ON THE HARVESTS OF THE SEASON (VITA PRACTICE) AT NYA
DEPARTMENT

ABSTRACT:

The loan pledged on the harvests of the season constitutes a new recurring strategy of management of the lean season in the department of Nya by the peasants. Indeed, farmers copy this new lean management approach developed by agricultural actors through the support method for agricultural producers of the American NGO called Volunteers In Technical Assistance (VITA). This practice is diverted from its primary objective, which provides agricultural producers with financial and material resources. It has become a usurious practice which rather ruins producers.

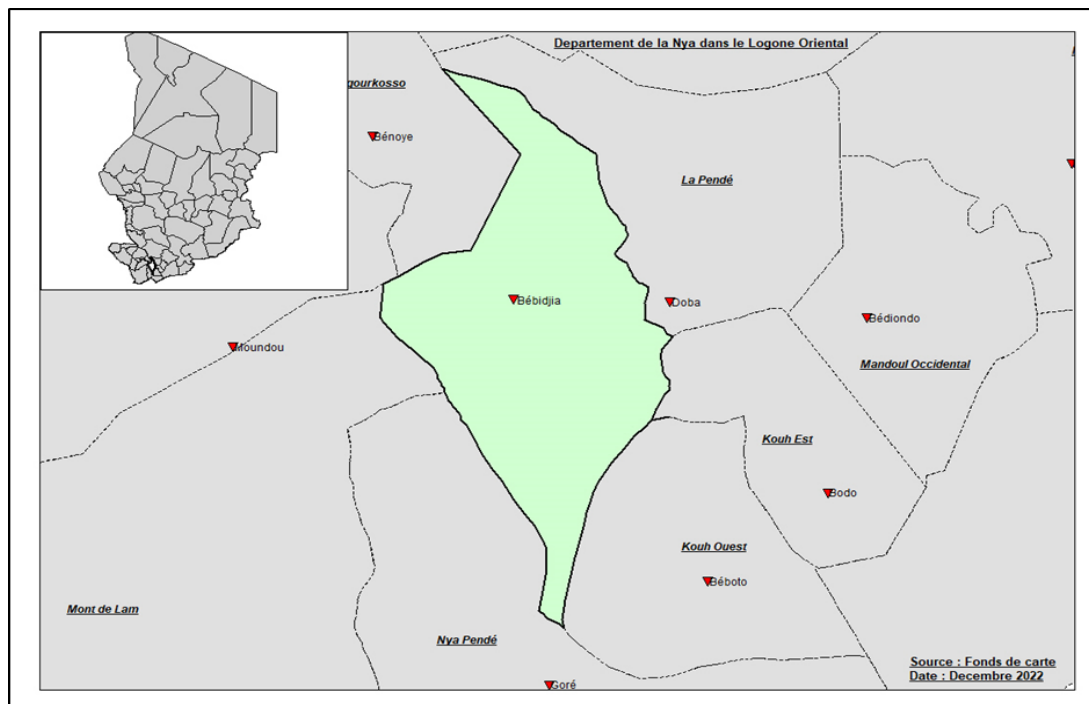
The decisive issue that affects this practice of borrowing against the harvest of the season in an unexpected way is the condition of climatic variation and land degradation, because even if the agricultural production of the season is bad, the peasant must discharge his debt or he would be forced to repay before the authorities with default interest. However, the loan secured on the harvests of the season becomes a speculative means of agricultural products by the creditors who take the products of the harvest at a lower cost and resell them at exorbitant prices on the local markets. Consequently, this

Keywords: *Peasant agriculture, VITA practice, climatic variation.*

[illegible]

Le Département de Nya est situé à l'extrême sud du Tchad, notamment au centre-est de la Province du Logone oriental (voir la carte n°1). Cette région bénéficie d'un climat tropical chaud et humide avec 800 à 1 200mm de pluies par an (M. LIEUGOMG et al, 2007 : 2). Ces conditions climatiques de la zone sont favorables pour les activités agricoles. En effet, l'agriculture y est pratiquée avec une forte production de céréales (mil, sorgho, maïs), de manioc, de sésame et d'arachide. Ainsi, l'agriculture demeure le principal moyen de subsistance des paysans car elle fournit d'abord des produits alimentaires pour les paysans eux-mêmes et en même temps une source de revenus de la famille.

Carte 1 : Localisation de la zone d'étude



Cependant, vue l'instabilité de la pluviométrie ces dernières années affectant fortement et négativement la production agricole, les risques de crises alimentaires et de famine sont très probants. Dans le même ordre d'analyse, T ADHAMA MIRINDI et al (2015 :4) soutiennent que la production agricole demeure rarement satisfaisante

car l'on relève ici les faibles rendements agricoles où les paysans souffrent de problèmes de fertilité des sols dans un contexte de pauvreté qui crée la vulnérabilité alimentaire en période de soudure. Pour eux, la période de soudure agricole se présente comme celle précédant les premières récoltes où les produits agricoles précédents peuvent arriver à manquer. Par conséquent, pour répondre aux exigences quotidiennes de la survie durant cette période, les paysans de Nya sont contraints de développer des stratégies de gestion de soudure pour atteindre les récoltes prochaines. Il s'agit ainsi de la vente de bétail, la pratique paysanne de VITA, la cueillette, la conservation du stock de contingence et le travail journalier champêtre. Parmi ces stratégies de gestion de soudure, la pratique paysanne de VITA à soulever des questions en termes de risque de constitution de la vulnérabilité alimentaire, de l'endettement et de conflits sociaux communautaires.

La pratique de l'emprunt gagé sur les récoltes de la saison soulève trois questions récurrentes qui interpellent la réflexion. Premièrement, quelles sont les causes inhérentes à la pratique de VITA? Deuxièmement, quel est son impact sur la constitution de la vulnérabilité alimentaire et les problèmes de l'endettement du paysan ? Troisièmement, la pratique paysanne de VITA présente-t-elle un enjeu sur la relation sociale et la solidarité paysanne ? Ces questions nous permettent de faire le point sur la pratique de VITA et d'examiner les effets connexes de conflits sociaux et de solidarité au sein de la communauté paysanne.

Méthodologie

Pour mener cette étude, une recherche documentaire a été réalisée. En plus, nous avons utilisé les entretiens pour recueillir les points de vue des chefs de village de la zone d'étude sur les causes, les manifestations et les conséquences de la pratique de VITA. Ainsi, cinq (5) chefs de village ont été interrogés. Ces Chefs de village ont été interrogés en langue Ngambaye. L'entretien a été complété par l'administration d'un questionnaire auprès des deux-cent (200) chef de ménage dont quarante (40) personne par village, notamment Madana, Galaba, Mékapti, Maïnkéri et Manemboye.

Pour le choix d'un ménage, le tirage est fait de manière aléatoire, à probabilité égale avec un écart de cinq ménages entre deux tirages successifs. L'usage des questionnaires permet d'obtenir les informations auprès de sources multiples en vue de donner des garanties suffisantes de validité. Les données quantitatives sont saisies et traitées à l'aide des logiciels SPSS pour pouvoir dégager les fréquences et les pourcentages. Les données issues de la recherche documentaire et entretien font l'objet d'une analyse de contenu. L'usage de l'entretien et le questionnaire nous permet d'avoir une compréhension tout d'abord qualitative des enjeux de la pratique paysanne de VITA avant de les quantifier pour argumenter l'analyse. Ainsi, nous

avons croisé les informations obtenues de sources différentes pour attester leur véracité grâce à la technique de la triangulation

L'ensemble de ces données collectées proviennent de l'enquête du projet de recherche portée sur « la paysannerie et l'économie du pétrole au Tchad : Etude de la vulnérabilité et de la résilience des acteurs dans le Logone oriental ». L'article présente l'origine de la pratique VITA, ensuite l'impact de ce phénomène dans la constitution de la vulnérabilité alimentaire et l'effet levier de déstructuration de la cohésion sociale et la solidarité paysanne.

1. Origine de la pratique paysanne de VITA

La pratique paysanne de VITA dérive du nom de l'ONG américaine dénommée Volunteers In Technical Assistance (VITA) qui est intervenue après la grande sécheresse qu'a connue le pays en 1984. Ainsi, grâce à cette Organisation américaine VITA, les paysans ont pu survivre au désastre de la période de la famine de 1984. Celle-ci restait l'institution de microcrédit de référence du pays jusqu'à dans la 1^{ère} moitié des années 1990. En plus, dans ses interventions, cette ONG a appuyé plusieurs organisations paysannes en crédit généralement libéré en nature (crédit semence, crédit en engrais, crédit en matériel agricole) sans aucune garantie matérielle, ni aucune mise en gage des biens au préalable.

Au regard de l'appui en crédit sans garantie et en période de la famine en 1984, les paysans ont surnommé cette pratique de crédit informel « VITA » ou « dans la nuit » pour exprimer sa clandestinité, « *am nda....* » qui se traduit par « donne-moi et puis.... ». En un mot, c'est un emprunt de l'argent de façon informelle à toute personne solvable pour rembourser avec les produits de récolte de la saison sans aucune garantie. Pour mieux comprendre cette pratique, A Maichanou et al, (2018 :2) expliquent que face à des contraintes, l'une des formes de solutions pratiquées par les petits exploitants agricoles est l'emprunt gagé sur les récoltes futures et ce crédit permet aux agriculteurs de faire face à la période de soudure, très éprouvante pour les ménages ruraux. De cette analyse, le constat révèle que les activités de production paysanne dans le département de Nya souffrent de financement en crédit agricole, soit parce que les paysans ne trouvent pas les sources de crédit, soit parce qu'ils ne sont pas capables de rembourser les crédits. Pour mieux élucider les difficultés financières des paysans, G Simmel (1998 : 12) soutient que le niveau de pauvreté prononcé en milieu rural s'explique par les difficultés d'accès aux subventions agricoles pour les ménages paysans. L'auteur ajoute que les paysans africains ne bénéficient pas de politiques de soutien comme les agriculteurs d'Europe, des États-Unis et de certains pays asiatiques. Pour C. Carracillo et al (2012 : 6), en Afrique subsaharienne, 70 % de la population est engagée dans la production agricole et ces États

consacrent plus de fonds pour équiper leur police afin de lutter contre les manifestations ou acheter des armes pour leurs militaires, qu'à soutenir leurs paysans

Cependant, C'est dans ce contexte de déconnexion du financement public dans le secteur agricole par les institutions financières formelle dans le département de Nya qu'émerge la pratique paysanne d'emprunt gagé sur les récoltes de la saison. Ainsi, les individus ayant de l'argent, donnent des crédits de façon informelle en période de soudure à des paysans, en échange de leurs produits de la récolte de la saison.

Cette pratique constitue une stratégie de survie des paysans pour espérer rembourser après la période de soudure de la saison. Pour I Karhagomba Balagizi (2013 :5), la période de soudure correspond ainsi à une période temporaire et critique de famine en milieu rural, caractérisée par la rareté de nourriture au niveau des ménages et aussi de restriction financière. A cet effet, il renchérit que durant cette période, les paysans vendent leurs cultures sur pied dans le but de trouver des palliatifs.

Face à la précarité paysanne pendant la période de soudure, plus le besoin d'argent est urgent, plus la négociation est en défaveur des paysans. En réalité, les intérêts de l'offre ne sont pas adaptés mais les paysans n'ont pas le choix car l'urgence les oblige à prendre sans penser à des conséquences subséquentes sur leur production agricole de la saison. Dans la même logique d'analyse C. Fouillet et al (2007 : 11) expliquent que dans des nombreux pays, les pauvres paysans ont accès à toute une palette de services financiers de nature informelle mais, de tels services sont onéreux et parfois dangereux, car elle est la source de servitude. Pour être précis, M. Lelart (2004 :3), abonde que les paysans empruntent, en argent ou en nature, surtout dans les mois qui précèdent la récolte, à leur propriétaire, à un commerçant, à un « prêteur professionnel », à des taux intérêts exorbitants pouvant atteindre 50 à 100% pour une durée qui n'importe pas mais qui est toujours courte. Ainsi, les riches profitent des pauvres car les petits agriculteurs sont obligés de vendre leurs propres produits au prix fixé par les riches venant de la ville (D Niyonkuru, 2018 :10).

Par ailleurs, la condition principale d'accès à ce crédit est la possession d'un champ par le paysan mais, les cultures de rente notamment l'arachide et le sésame qui sont ciblées par les prêteurs d'argent. Pour ces derniers, les céréales ont une tendance en baisse de prix pendant la période de ventes (novembre à février) et reste plus au moins stable pendant la période d'achat (juin à aout). Cependant, l'arachide et le sésame sont en hausse durant presque toute l'année ce qui semble bénéfique pour les prêteurs d'argent.

En terme de transaction, le prêteur d'argent donne 5000 frs CFA contre un sac de mil, 10000 frs CFA contre un sac d'arachide décortiquée et 15000 frs CFA contre un

sac de sésame pour un remboursement en période de récolte (novembre-décembre). Les prêteurs de cet argent adossés aux produits de la récolte sont des nantis locaux, les maîtres communautaires, agents des services déconcentrés de l'Etat, les commerçants et d'autres parents résidents dans les grandes villes qui profitent de la vulnérabilité financière des paysans pendant la soudure afin de faire des spéculations pour des fins commerciales. Cette stratégie permet aux prêteurs d'argent de maximiser le profit au moment opportun de revendre à un bon prix. En outre, il faut préciser aussi que de fois c'est les prêteurs d'argent qui proposent ce prêt aux paysans. Pour ces cas, M. Roesch et al, (2007 : 6) font remarquer que le fait de proposer un crédit, avant même qu'une demande ne soit clairement exprimée amène les ménages à saisir l'opportunité, soit pour une dépense programmée et retardée (consommation, cérémonies), soit de façon à pouvoir en tirer avantage la prochaine fois que des fonds seront nécessaires.

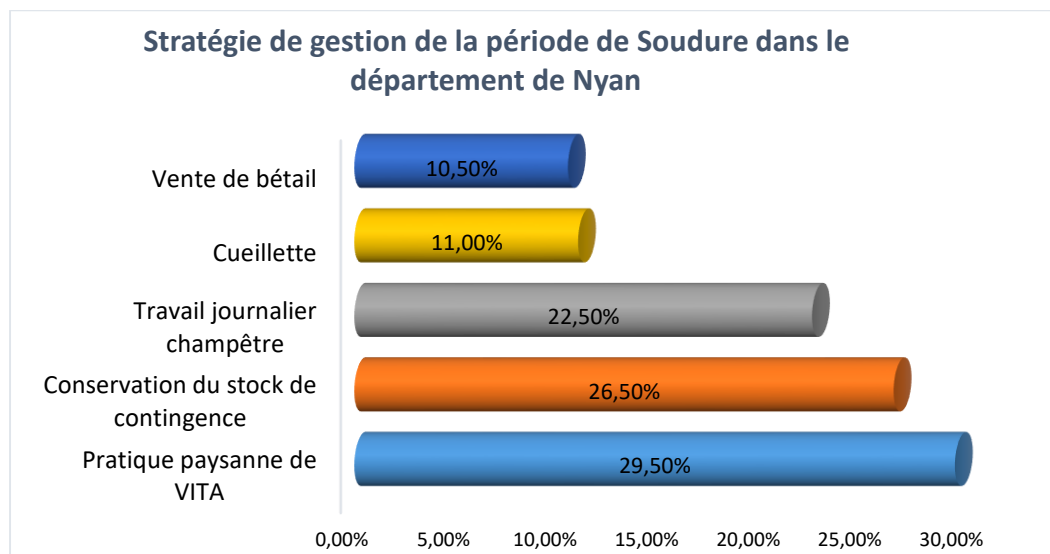
Après avoir dressé un aperçu de l'origine de la pratique de VITA et sa manifestation dans le département de Nya, il est essentiel de constater la proportion des ménages paysans utilisant l'emprunt gagé sur les récoltes de la saison avant de faire une analyse de son impact dans la constitution de la vulnérabilité alimentaire dans les ménages paysans.

2. Stratégies de gestion de soudure dans les villages

Les ménages dans cette zone d'étude disposent une gamme limitée de gestion de la période de soudure. Le graphique ci-dessous (Graphique n °1) permet d'identifier les stratégies les plus couramment adoptées comme moyen de survie des ménages pendant la période de soudure. La première stratégie de survie des ménages paysans dans cette zone (29,50%) consiste à faire un emprunt gagé sur les récoltes de la saison. Selon Enquête Nation de la Sécurité Alimentaire des ménages ruraux du Tchad (ENSA, 2014 : 5), 65% des ménages ont contracté une dette pour rembourser par la vente des récoltes à venir. Ce phénomène est constaté au Niger par A Maichanou et al (2018 : 6) qu'en moyenne 44,72% de ménages ont eu recours à ce type de crédit adossé aux produits de la récolte de la saison.

Par ailleurs, 26, 50% de ménages utilisent leur stock de contingence contre 22, 50% des ménages qui font le travail de journalier champêtre pour survivre. Il est à signaler que 11% des ménages utilisent les produits de cueillette qui constituent une source de nourriture à l'entrée de la période de soudure. Ainsi, le Rapport du Ministère de l'Agriculture (2017 : 20) soutient que 2% des ménages pauvres utilisent les produits de la cueillette pour leur subsistance alimentaire. En outre, dans une moindre mesure, 10, 50% des ménages vendent leurs petits ruminants pendant la soudure.

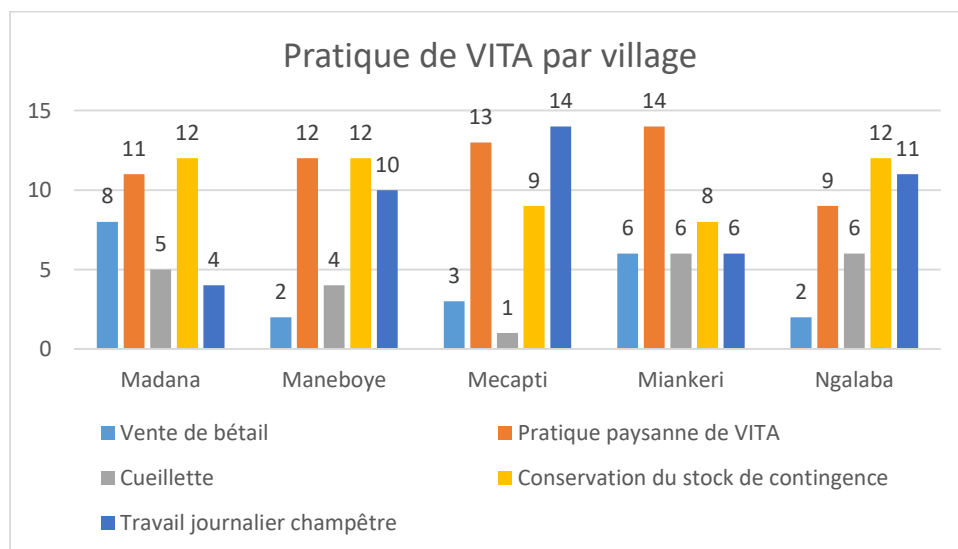
Graphique n°1 : Répartition de la stratégie de gestion de soudure dans les villages.



Source : Enquête de terrain, mai 2022

En réalité, le phénomène d'emprunt gagé sur les récoltes de la saison est pratiqué différemment avec moindre variation partout dans cette zone enquêtée. Selon les résultats ci-dessous (graphique n°2), les villages se suivent consécutivement dans cette pratique d'emprunt gagé sur les récoltes de la saison pour subvenir à leurs besoins pendant la soudure en plaçant à la tête le village Miankeri (14%) et Mekapti (13%). Ils sont suivis par le village Manemboye (12%), Madana (11%) et Ngalaba (9%).

Graphique N02 : Pratique de VITA par village



Source : Enquête de terrain, mai 2022

Considérant ces résultats, nous constatons la généralisation de la pratique de VITA comme une stratégie qui prime dans les ménages paysans pendant la période de soudure dans cette zone agricole. En comparant ces différentes stratégies de gestion de soudure, il est devenu évident que cette pratique est le résultat de la conjonction des facteurs résultant des options et des choix limités qui contraignent les paysans à cette exigence quotidienne de la survie. En effet, l'emprunt gagé sur les récoltes de la saison par ces paysans s'explique non seulement par la pauvreté dans le milieu rural, mais également par le manque d'octroi des crédits agricoles.

Pour le cas du Tchad, la pauvreté touche une bonne partie de la population paysanne. Selon le résultat de l'Enquête sur les conditions de vie des ménages au Tchad (ECOSIT4, 2018 : 7), le taux de pauvreté global au Tchad est de 42,3% mais, le milieu rural est donc le foyer de l'extrême pauvreté (49,7%) et le monde urbain (19,9%). Selon le même rapport, l'indice de pauvreté de la province d'étude est de 52,9%. En expliquant le niveau de pauvreté prononcé en milieu rural, M. Mbow (2017 : 11) souligne que les causes de la paupérisation paysanne découlent d'une part, des difficultés d'accès aux subventions pour les ménages agricoles et d'autre part, par le contexte environnemental actuel qui est marqué par des changements climatiques. Dans le même ordre d'idée, C. Wiliquet (2012 : 5) estime que 75% des personnes qui vivent avec moins d'un dollar par jour sont dans les zones rurales et la pauvreté urbaine est souvent le résultat de cette ruine de l'agriculture familiale. Ainsi, soutient J-J Rousseau (1964 :132) que les cultivateurs qui produisent un bien de première nécessité sont méprisés, chargés d'impôts nécessaires à l'entretien du luxe et condamné à passer leur vie entre le travail et la faim.

Le manque d'accès au crédit agricole et la pauvreté constituent les principaux facteurs d'explication de l'emprunt gagé sur les récoltes de la saison enchevêtrés de tous les potentiels risques qui affectent la cohésion sociale et les moyens de subsistance de la grande partie des paysans qui vivent essentiellement de l'agriculture.

3. Répercussions de l'exercice VITA sur la constitution de la vulnérabilité sociale des paysans

Les paysans du Département de Nya pratiquent l'agriculture itinérante de subsistance sur défriche-brûlis. Cette agriculture de subsistance alimentaire est du type pluvial et doit faire face aux effets de la saisonnalité. A cet effet, la production agricole parvient difficilement à couvrir, de manière substantielle, les besoins alimentaires des paysans si jamais la saison n'est pas bonne. En effet, la récolte peut fortement fluctuer d'une année sur l'autre en fonction notamment des conditions climatiques. Ainsi, A. BECHIR, (2021 :12) explique que les aléas climatiques sont les principaux facteurs qui influencent la production, en particulier pour les productions vivrières, qui représentent environ 90% des activités agricoles dont la composante principale reste

la culture céréalière. Pour soutenir ce constat, les résultats de l'Enquête Nationale de Sécurité Alimentaire (2021 :13) soutiennent que plus de la moitié (58,1%) des ménages a subi de chocs au cours des six (6) dernières années. Ces chocs subis sont essentiellement les inondations (26,3%), les maladies et ennemis des cultures (16,8%), les dévastations des champs par les animaux (13%) et les autres chocs (17,2%). Le résultat du Cadre Harmonisé de mars 2021, confirme que plus de 5,1 millions de personnes sont affectées par l'insécurité alimentaire pendant la période de soudure dont plus de 1,7 million en insécurité alimentaire sévère 2,2 millions de personnes souffrant de malnutrition aigüe, parmi lesquelles plus de 400 000 cas d'enfants de moins de cinq (5) ans sévèrement affectés et près de 1,5 million de cas modérés. Considérant l'impact des aléas climatiques sur le rendement des activités champêtres, la production agricole ne permettrait pas d'emblée à une bonne couverture des besoins alimentaires des ménages paysans. En effet, CIRAD, (2002 : 3) renchérit que l'agriculture n'est pas une production régulière et les revenus qui en sont tirés peuvent fortement fluctuer d'une année sur l'autre en fonction notamment des conditions climatiques.

Le principal risque exposant les paysans du Département de Nya est les ennemies de culture, la sécheresse, le déficit de pluies, la pluies tardives, l'arrêt précoce des pluies ou fortes précipitations entraînant des inondations qui engendrent la baisse de la production et du rendement agricole qui peuvent avoir des effets inévitables sur la capacité des paysans à rembourser leur créance. Par conséquent, cette pratique de vendre leurs récoltes sur pied à des commerçants est un risque de vulnérabilité alimentaire pour ces paysans en plus des aléas climatiques affectants leur production agricole. Ainsi, M Gafsi et al (2007 : 5) soulignent que les produits de récolte pris par les prêteurs sont revendus aux paysans à un prix double à la période de soudure et ces paysans qui sollicitent ce prêt, se retrouvent en situation encore plus précaire. Ils ajoutent que ce phénomène est un puissant outil de paupérisation du monde paysan. En outre, le chef de village de Madana ajoute que :

« C'est carrément une double mort car la pauvreté nous pousse directement dans la main des gens qui nous dépouillent de nos produits de récolte sans pitié. On se rend compte au moment de la récolte qu'en cultivant la terre, nous enrichissons et nous faisons vivre les autres de nos récoltes. Nous sommes en difficulté de trouver à manger après deux ou trois mois de la récolte suite au fait que plusieurs chefs de ménages parmi nous se donnent à cette pratique de VITA. Nous prenons le risque de manger l'argent des produits de la récolte sans toutefois savoir combien de sacs la nature va nous donner donc dites-moi, si ce n'est pas un suicide? » (Entretien avec le Chef de village de Madana, Monsieur Naigueleyo Vincent, le 22 mai 22 à 11h 10min).

Pour expliquer le danger de microcrédit, C Fouillet (2006 : 4) soutient qu'en Inde, par exemple, le pays a connu au début de l'année 2006 une vague de suicides de clientes surendettées en partie à cause de la microfinance et harcelées par des agents de crédit peu scrupuleux.

En plus de l'insécurité alimentaire, l'emprunt gagé sur les récoltes de la saison conduit à un endettement des paysans et créer plus de drames sociaux pour les démunis quand la récolte de la saison est morose. En effet, Il faut aussi signaler que si l'emprunteur paysan ne rembourse pas sa créance à cause de la mauvaise récolte, le prêteur d'argent exige un remboursement de sa créance selon le prix en cours d'un sac du marché ou doit donner le double de sac à la prochaine récolte. C'est dans cette perspective explique M. Alain (2002 :13) que la dette est donc la logique structurante qui anime, à l'arrière-plan de l'échange des dons et des contre-dons, la relation entre un donateur qui, de ce fait, est en position de créancier et un donataire qui, de ce fait, est en position subordonnée de débiteur, contraint d'honorer tôt ou tard la dette ainsi contractée. À titre illustratif, témoigne le chef du village de Ngalaba I, un paysan qui aurait eu à rembourser deux (2) sacs de sésame pour avoir contracté un crédit de 30 000 frs CFA et il a pu honorer un seul sac de sésame parce que la récolte était mauvaise mais ce dernier est traduit devant les autorités administratives de Mbikou pour signer un nouvel engagement de payer une amende de 60 000 F CFA pour le non-respect de son engagement vers le créancier. En conséquence, l'enjeu déterminant à constater, il y a des cas d'emprisonnement entraînant des fortes amendes pour la libération et la détérioration de la solidarité paysanne.

4. Pratique paysanne de VITA et détérioration de la cohésion sociale/solidarité paysanne

La pratique paysanne de VITA se fait sans une preuve écrite (reconnaissance de dette) mais elle repose sur une bonne foi du débiteur paysan à rembourser comme convenu oralement et sans témoin assisté lors de la transaction. En effet, le créancier de cette dette de VITA mise principalement sur la garantie de nature sociale du débiteur paysan à savoir la confiance, la probité morale mais surtout le fait de gager sa production agricole suffit d'avoir un accès à cet argent.

Pour ce fait, il n'existe aucune autre mesure dans la clause verbale concernant les éventuels aléas climatiques protégeant les paysans contre la mauvaise récolte dont le paysan a l'obligation de rembourser d'une manière ou d'une autre façon sa dette contractée. En réalité comme dit K Sugimura (2007 : 7), dans les communautés rurales si un don ou un service est offert, son équivalent doit être rendu à brève échéance et celui qui ne le fait pas sera jugé comme une personne manquant de moralité et s'exposera à des reproches sévères. Dans la même logique G. Lazuech (2012 :11) soutient que la confiance est la seule garantie de l'économie d'interconnaissance mais

trahir la confiance d'un proche conduit à s'exposer à un risque que l'on pourrait qualifier de moral et, c'est l'ensemble de la relation qui peut être mise en jeu.

En effet, l'enjeu déterminant qui affecte cette clause de prêt adossé aux produits de la récolte de façon inattendue est la condition climatique et rendement agricole de la saison. Ainsi, le risque des conflits sociaux est plus important pour les paysans car le créancier peut ester une poursuite contre son débiteur auprès des autorités traditionnelles et administratives pour le remboursement de la créance. Le chef de village de Mékapti explique que : « l'emprunt en vivre et en argent entre proches et voisins lors d'une période difficile est sans intérêt au paravent. Je te donne aujourd'hui parce que tu en as besoin mais tu devras me rembourser la quantité ou le montant identique quand j'en aurais besoin sans aucune contrainte car la sociabilité prime sur l'argent mais avec arrivée de cette pratique de VITA, il n'existe pas l'entraide dans le village et toute chose à une valeur marchande dans le milieu paysan » (Entretien avec le Chef de village de Mekapti, Monsieur Ngardigueum Soumian Boniface le 11 mai 22 à 9h 10min).

Au regard cette assertion, la pratique de VITA met en mal la solidarité communautaire (familiale, lignagère, villageoise...), socle de principe de réciprocité traduisant le fait que toute communauté villageoise est une mutuelle contre les aléas du présent et de l'avenir, (M. ALAIN, 2002 : 6). Le chef du village de Mekapti ajoute qu'« il était reproché à un pasteur d'avoir utilisé l'argent de l'église en cachette dans cette pratique de VITA pour tirer des profits donc vous voyez comment cette pratique est entrain de ruiner les valeurs d'entraide, de solidarité de la communauté Ngambaye et la vie spirituelle des hommes de Dieu ? » (Même entretien).

En plus, le chef du village de Maïnkéri souligne qu'à cause de cette pratique, les notables sont en conflit avec leurs sujets.

Dès que la période de la récolte arrive, c'est un moment de calvaire pour nous et un moment de tension sociale. Au temps d'avant, pendant la récolte, il y'a la paix, l'harmonie sociale ou la population se réjouissait de ses produits de labours champêtres au clair de la lune par le tam-tam. On se vantait des nombres de sacs récoltés pendant la saison. On informait à tout le monde et sollicitait en même temps le soutien des gens pour la récolte mais avec arrivée de VITA, les gens se méfient des uns et des autres car ton créancier risque de te devancer au champs, il te prend en otage dans ton champ pour prendre sa part et si tu ne lui donnes pas, tu auras une convocation du chef dans ton champ avant de rentrer donc c'est le début des problèmes comme ça. Nous pouvons dire aujourd'hui que le champ du paysan qui était un lieu d'où provient la nourriture, la pratique de VITA a transformé en un champ de conflits sociaux et de bataille. Face cette situation, si on exige aux paysan d'honorer sa dette, ils disent que la

chefferie soutient les créancier et les chefs laissent la population arnaquée par les créanciers. (Entretien avec le Chef de village de Maïneri, Monsieur Koumantoloum Richard, le 18 mai 22 à 15h 52min).

Par ailleurs, les autorités administratives protègent les créanciers lésés et profitent des amendes taxées. Elles appliquent généralement des taux d'intérêts punitifs sur le montant à rembourser et certaines n'hésiteront pas, en dernier recours, à confisquer les biens des paysans créanciers. En cas de conflit ouvert dans le village, disait le chef de Ngalaba, « nous sommes obligés de demander aux autorités de s'impliquer afin que les parties prenantes respectent chacune ses engagements mais les paysans nous reprochent souvent qu'on les a vendus aux autorités pour bénéficier des amendes » (Entretien avec le Chef de village de Ngala, Monsieur MBAILASSEM Gilbert, le 15 mai 22 à 08h 23 min). Selon le chef de Madana « on se crée des problèmes surtout lorsqu'on fait recours à des autorités administratives à obliger le paysan à honorer ses engagements. Ainsi, les conséquences sociales sont d'abord la honte, la rancœur et la méfiance au sein de la communauté et ça devient très compliqué ». En plus, le chef de Mekapti témoigne pour sa part que « les paysans créanciers ont la peur constante de ce qui pourrait arriver, de ce que les autres diront lorsque leur pauvreté sera mise à jour et leur survie est entre les mains de ces créanciers qui n'hésitent pas à les déposséder de leurs biens en cas de non remboursement de la créance ». Le chef de Madana constate « qu'il arrive de fois où c'est un autre membre de la famille ayant un peu de moyens qui est visé pour le remboursement contre son gré. Cela entraîne la discorde entre l'auteur de la dette et son frère dont les biens sont saisis ou qui est forcé de rembourser. Aussi, certains débiteurs contractant le prêt fuient le village laissant leur famille devant des problèmes. Les autres membres de la famille sont obligés de rassembler les ressources nécessaires pour le remboursement telle une caution solidaire. Cela se fait sous réserve d'attendre le retour du concerné pour les rembourser ou bien en vendant ses terres l'enfonçant davantage » (Entretien avec le Chef de village de Mekapti, Ngardigueum Soumian Boniface, le 22 mai 22 à 11h 10).

Au regard de ces déclarations, l'emprunt gagé sur les récoltes de la saison a considérablement modifié les valeurs sociales. Il va sans dire que la pratique de ce phénomène affecte le lien social que les individus entretiennent avec leur famille, leurs amis, leurs voisins, ou encore avec divers groupes d'appartenance à la communauté paysanne garant de la qualité des relations affectives au sein de la famille et de la communauté.

Nous pouvons signaler au passage les conflits conjugaux inhérents à cette pratique paysanne de VITA. En réalité, les femmes paysannes sont les victimes collatérales de l'emprunt gagé sur les récoltes de la saison. Elles vivent dans une vulnérabilité alimentaire pour elles-mêmes, souvent avec les enfants et frustrées de

cultiver pour rembourser une créance que de fois elles ne sont pas informées par leurs maris. Pour expliquer le manque de contrôle des femmes rurales sur la production agricole, J. Dekens et al (2014 : 7), constatent que les femmes rurales ne jouissent seulement de 20% des droits agricoles de leur travail et elles constituent la majorité des pauvres dans le monde paysan et dépendent des hommes pour leurs moyens d'existence et de survie. Ainsi, le chef de village de Manemboye souligne que « le phénomène d'emprunt gagé sur les récoltes de la saison exacerbe les tensions conjugales et met en péril les mariages voire la famille car si l'épouse s'oppose au remboursement de la créance en cas d'échec de la récolte, cela engendre des conflits conjugaux et la femme pourrait facilement abandonner son foyer laissant derrière elle les enfants donc il faut imaginer les conséquences ? Qu'est-ce qu'elle peut donner à manger à ses enfants si le mari prend le peu qu'il récolte pour payer une dette odieuse ? Ça fait mal à l'intérieur d'une douleur insupportable d'être séparé de ses enfants si la femme décide de partir avec les chez ses parents et là, tout le village a un autre regard social sur ta personne » (Entretien avec le Chef de village de Manemboye, Bekoutou Enock, le 14 mai 10 à 06h 00 min).

Par conséquent, il est à noter que la pratique paysanne de VITA remet en cause le principe de l'agriculture familiale qui consiste à subvenir aux besoins du ménage par l'autoconsommation des productions agricole à travers la mobilisation effective du travail familial. On peut dire que la pratique de VITA modifie la structure productive de l'exploitation agricole familiale car la force de travail familial et les relations fondées sur la parenté et la proximité au sein d'une communauté sont affectées en ce qui concerne les moyens de production, la mobilisation du travail familial et la prise de décision ». Ainsi, le chef de Manemboye affirme pour sa part que « l'unité de production familiale est affectée. Nous cultivons différemment nos champs avec nos femmes et nous cherchons la force de travail dans des groupements pour le sarclage et la récolte. Nos femmes ne s'investissent pas comme avant dans les champs des maris. Les moyens de production agricoles (champs, animaux, charrue et charrette) sont disputés au sein de la famille pour les travaux champêtres par les membres de la famille. Il arrive de fois que le chef de ménage ne concède qu'aux membres de sa famille d'utiliser ses moyens de production, s'ils acceptent de l'aider dans son champ avant qu'il leur donne ses moyens de production. » (Même entretien). A cet effet, la pratique de VITA change sensiblement la logique productive familiale dans la mesure où la main-d'œuvre familiale est paradoxalement en voie de régression.

CONCLUSION

La pratique de VITA constitue une stratégie de survie paysanne car beaucoup de ménages ruraux se voient obligés de prendre pour répondre à un besoin d'urgence sociale pendant la période de soudure. En outre, ce phénomène est un facteur de paupérisation des paysans qui font face déjà aux divers aléas climatiques et la pauvreté du sol entraînant le déficit de récoltes et les pertes de revenu. Ainsi, le phénomène de VITA est un élément constitutif de la vulnérabilité alimentaire et en même temps une trappe de pauvreté voire un facteur de tension sociale communautaire lorsque les produits agricoles de la saison sont donnés pour un remboursement de la dette. En plus, cette pratique de VITA entraîne les paysans dans une dynamique de l'engrenage de l'endettement car la production agricole permet difficilement à couvrir tous besoins du ménage donc ils sont sans cesse enclins de faire l'emprunt gagé sur leur récolte de la saison prochaine.

Références bibliographiques

- ACCLASSATO H D, 2008, « les plafonnements de taux d'intérêt en microfinance servent-ils réellement les pauvres et petits opérateurs économiques » ? *Mondes en Développement* Vol.36-2008/1n°141, <https://www.cairn.info/revue-mondes-en-developpement-2008-1-page-93.htm>;
- ADHAMA M T et al 2013 « Adaptation des ménages paysans péri-urbains en période de soudure agricole dans le Sud-Kivu, » *Cahiers du CERUKI*, Nouvelle Série, 44, pp. 113-126 ;
- ALAIN M, 2022 « Une anthropo-logique communautaire à l'épreuve de la mondialisation », *Cahiers d'études africaines* [En ligne], 166 | 2002, mis en ligne le 09 juin 2005, consulté le 15 juin 2021. URL : <http://journals.openedition.org/etudesafriaines/142> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/etudesafriaines.142>;
- BECHIR A (2021), Rapport sur la priorisation dans le cadre du processus EBT pour l'Adaptation dans les secteurs de l'Agriculture et des Ressources en Eau, Rapport, Ministère de l'environnement, de la pêche et du développement durable, 45p
- Bureau International de Travail, (2019), Donner des moyens d'action aux femmes dans l'économie rurale, disponible sur https://www.ilo.org/global/topics/economic-and-social-development/rural-development/WCMS_436224/lang--fr/index.htm, consulté en ligne le 20/09/2022 ;
- CIRAD, 2002, Le financement de l'agriculture familiale dans le contexte de libéralisation : quelle contribution de la microfinance ?, résultats du programme de recherche et actes du séminaire, Dakar, 21-24 janvier, Sénégal ;
- CARRACILLO C et al (2012), l'appât du grain : l'agrobusiness : quels enjeux pour l'agriculture paysanne ? Rapport Entraide et Fraternité, 47p, disponible en ligne sur <https://www.alimenterre.org>

- DEKENS J et al (2014), Femmes rurales, femmes de l'ombre : les partenaires clés du développement, l'Institut international du développement durable, COMMENTAIRE AOÛT 2014, disponible sur <http://www.iisd.org>, consulté en ligne le 20/09/2022 ;
- FOUILLET C, 2006, « La microfinance serait-elle devenue folle ? Crise en Andhra Pradesh », Espace finance, GRET-CIRAD, 25 avril, 9 p.
- FOUILLET C. et al 2007, « Le microcrédit au péril du néolibéralisme et de marchands d'illusions. Manifeste pour une inclusion financière socialement responsable, » *Revue du Mauss* 2007/ 1, n° 29, p. 329-350
- FOKO. E 1997, « La pratique du prêt avec remise de gage. Instrument de financement en milieu rural au Cameroun ». In: *Économie rurale*. N°241, 1997. pp.43-47; doi: 10.3406/ecoru.1997.4887 ;
- GAFSI. M et al 2007, *Exploitations agricoles familiales en Afrique de l'Ouest et du Centre Enjeux, caractéristiques et éléments de gestion*, Éditions Quæ, Versailles, France, 469P ;
- INSEED, 2014, Rapport de Enquête Nationale de la Sécurité Alimentaire des ménages ruraux du Tchad, 35p
- KARHAGOMBA BALAGIZI I 2013, « Gestion des soudures agricoles en milieu paysan au Sud-Kivu (RD Congo), » *Cahiers du CERUK I*, nouvelle série n° 44/2013, disponible sur <https://www.researchgate.net/publication/280100543>
- LAZUECH G, 2012 « Les prêts entre proches ou l'invisibilité des transactions intimes », *Revue européenne des sciences sociales* [En ligne], 50-1 | 2012, mis en ligne le 15 juin 2015, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/ress/1093> ; DOI : 10.4000/ress.1093;
- LELART M, 2004, De la finance informelle à la microfinance, Agence Universitaire de la Francophonie, 61p ;
- LIEUGOMG M et al 2007, « Bébédjia (sud du Tchad), un espace sous pression », *Vertigo*, la revue électronique en sciences de l'environnement, disponible en ligne sur <https://doi.org/10.4000/vertigo.805>;
- MAICHANOU A et al, 2018, « Recours au crédit informel et déterminant de son remboursement en milieu rural agricole au Niger », *Revue d'Economie Théorique et Appliquée* ISSN : 1840-7277, Volume 7 – Numéro 1 – Juin 2018 pp 71-88 ;
- MBOW. M 2017, Les défis de l'agriculture sénégalaise dans une perspective de changements climatiques, Maîtrise en environnement Université de SHERBROOKE, 75P ;
- NIYONKURU D 2018, Pour la dignité paysanne, Edition du Groupe de la Recherche et d'Information pour la Paix et la sécurité (GRIP), 508 p ;
- ROESCH M, 2006, « Des dettes jusqu'à ne plus en vivre », Espace finance, GRET-CIRAD, 11p ;
- SUGIMURA k, 2007, 1 « es paysans africains et l'économie morale, » *Revue du MAUSS* n° 30 ISBN 9782707153623 | pages 185 à 197, Article disponible en ligne à l'adresse <https://www.cairn.info/revue-du-mauss-2007-2-page-185.htm>;
- ROESCH M et al, 2007, « La microfinance, outil de gestion du risque ou de mise en danger par surendettement? Le cas de l'Inde du Sud, » Presses de Sciences Po

Autrepart 2007/4 n° 44 | pages 119 à 140, DOI 10.3917/autr.044.0119
<https://www.cairn.info/revue-autrepart-2007-4-page-119.htm>

- Rousseau J-J, 1964 Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité' parmi les hommes, in Œuvres complètes, III: Du contrat social Œuvres politiques, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », p. 132
- SIMMEL, G. 1998, *Les pauvres*, Paris, Presses universitaires de France, 102 pages.
- WILQUET C, 2012 « le monde a faim, Constats et Solutions », documents d'analyse et de réflexion du Centre Avec, Juillet 2012, disponibles sur ce lien : <http://www.centreavec.be>;